



Joanna Jereczek-Lipińska

Les Questions au Gouvernement

**du débat d'idées et d'idéologies
au combat de mots et d'images**

L'analyse discursive des discordes parlementaires
à l'Assemblée nationale en France

Université de Gdansk

Les Questions au Gouvernement

**du débat d'idées et d'idéologies
au combat de mots et d'images**

Joanna Jereczek-Lipińska

Les Questions au Gouvernement

du débat d'idées et d'idéologies au combat de mots et d'images

L'analyse discursive des discordes parlementaires
à l'Assemblée nationale en France

Université de Gdansk
Gdańsk 2020

Rapporteur
Prof. Greta Komur

Correction technique
Ewelina Ewertowska

Couverture et page de titre
Jan Rutka

Photo de couverture – photo Hémicycle – séance de l'Assemblée nationale –
panorama (photo officielle accessible dans les photos libres
de droit de l'Assemblée nationale)

Mise en pages
Maksymilian Biniakiewicz

Ouvrage publié avec le concours de M. Le Doyen
de la Faculté des Lettres de l'Université de Gdansk

© Copyright by Uniwersytet Gdański
Wydawnictwo Uniwersytetu Gdańskiego

ISBN 978-83-8206-073-7

Presses universitaires de Gdansk (Wydawnictwo Uniwersytetu Gdańskiego)

Rue 119/121 Armii Krajowej, 81-824 Sopot
tel./fax 48 58 523 11 37, tel. 725 991 206
e-mail : wydawnictwo@ug.edu.pl
www.wyd.ug.edu.pl

Librairie en ligne : www.kiw.ug.edu.pl

Impression et couverture
Zakład Poligrafii Uniwersytetu Gdańskiego
119/121 Armii Krajowej, 81-824 Sopot
tel. 48 58 523 14 49

Table des matières



Préface	9
Introduction	12
Chapitre I	
Le discours politique parlementaire	17
1. La définition du discours politique	17
2. La typologie du genre	18
3. Le discours parlementaire	19
Chapitre II	
Les Questions au Gouvernement – le jeu de contraintes et de faces, d'espace et de temps, d'éloquence et de stratégie politique	25
1. La définition des Questions au Gouvernement	25
2. Le règlement des Questions au Gouvernement	28
3. Les Questions au Gouvernement – émission de télévision ou spectacle de théâtre	33
4. Les questions au Gouvernement – l'évolution du genre	36
Chapitre III	
La méthodologie des recherches	40
1. Le cadre énonciatif	40
2. Le descriptif du corpus	49
3. La méthodologie de la recherche	50
Chapitre IV	
La rhétorique persuasive des Questions au Gouvernement	54
1. L'actualité impose ses thèmes et son rythme	56

2. Les stratégies persuasives dans les séances des Questions au Gouvernement	58
2.1. La typologie d'arguments	58
2.2. Les mécanismes persuasifs	64
2.3. Les techniques de persuasion parlementaire	64
2.4. Les modalisateurs discursifs	65
2.5. La persuasion vs argumentation ; persuasion vs polémique	65
3. Les questions au gouvernement comme modèle français d'une polémique politique vive et engagée	66
3.1. Exercice de style – le débat polémique	66
3.2. Les procédés polémiques à l'œuvre dans le discours politique des Questions au Gouvernement	69
3.3. Les procédés sémantiques de la mise en polémique	70
3.4. Les réflexions métalinguistiques	77
4. L'ironie et le sarcasme comme argument politique dans un débat parlementaire	80
4.1. La définition de l'ironie et du sarcasme	80
4.2. La typologie des propos ironiques et sarcastiques – l'analyse sémantique et discursive	82
4.3. Le métalinguistique et l'extralinguistique dans les contenus ironiques	88
4.4. La fonction de l'ironie et du sarcasme dans le discours politique parlementaire	89
4.5. L'ironie comme arme militante de contrôle du pouvoir	90
5. Les spécificités discursives des Questions au Gouvernement – le pouvoir des mots	92
5.1. Les spécificités sémantiques du débat parlementaire des séances des Questions au Gouvernement	92
5.2. Les procédés sémantiques de l'argumentation politique parlementaire	93
5.3. Les indices d'énonciation	94
5.4. Les procédés discursifs	96

Chapitre V

Les stratégies discursives des échanges dialogiques

dans les Questions au Gouvernement	105
1. Le questionnement comme procédés et stratégies de polémique politique utilisés dans les Questions au Gouvernement	110
1.1. La définition, la typologie et la structure des questions	110

1.2. La typologie des questions – de l’art pour l’art	114
1.3. Questionner – comment ? La structure de la question	119
1.4. <i>Demander pour...</i> La fonction des questions	120
2. Entre les réponses, les ripostes et les répliques	
dans les Questions au Gouvernement	122
2.1. Le statut des réponses par rapport aux questions	123
2.2. La construction de la cohérence/cohésion	
au sein des interventions dans les Questions au Gouvernement	127
2.3. La structure des réponses	133
2.4. La fonction : derrière la réponse l’intention	137
3. Le droit de réplique	141
4. Les interventions du Président de l’Assemblée nationale	
dans les séances des Questions au Gouvernement	147
5. Répéter c’est exister	149
6. L’extra-verbal au service	
de l’expression politique parlementaire	150
En guise de conclusion	154
Les références bibliographiques	160

Préface



J'ai rencontré Joanna Jereczek-Lipińska lors d'une soirée « Beaujolais Nouveau » à Gdansk, dans le nord de la Pologne. La diplomatie d'influence, c'est cela aussi : rien de tel que l'œnologie pour diffuser la culture, voire « l'âme française », aux quatre coins de la planète !

C'est précisément mon rôle de rapporteur de la diplomatie culturelle et d'influence, au sein de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, en France, qui m'a conduit à m'intéresser à son travail. Nous avons certes un verre à la main, mais nous avons surtout parlé de coopération universitaire, de traduction, d'importance de la double culture dans la construction européenne. Je ne sais plus, d'ailleurs, si nous parlions français ou polonais ce jour-là.

Lorsque l'ouvrage sur « Les Questions au Gouvernement » est arrivé sur mon bureau à l'Assemblée, nous étions en pleine discussion – il faudrait plutôt dire « hystérie » – sur la réforme des retraites, en France. Pendant trois semaines, notre travail en hémicycle, me faisait souvent l'impression d'un véritable cirque médiatique (j'ai pourtant beaucoup de respect pour les artistes du cirque !) frisant le ridicule, le dépassant largement parfois. Chacun y allait de son discours enflammé, empruntant des accents lyriques, qui en temps normal auraient pu me toucher, s'ils ne m'avaient imposé de tourner en rond pendant des jours et des nuits, week-end compris, me laissant un goût amer à la sortie.

J'ai rapidement accepté de préfacier cet ouvrage, dont le titre, et surtout le sous-titre, faisaient écho à mes préoccupations du moment : je me demandais comment, dans ce lieu symbolique qu'est l'Assemblée Nationale, on avait pu autant dériver du « débat d'idée », qui me passionne depuis l'adolescence, au « combat d'image », qui au mieux m'ennuie, au pire m'effraie.

Je dis souvent que le premier adversaire historique de la démocratie n'est pas le tyran (généralement choisi 'démocratiquement' en cas de crise par les citoyens athéniens), mais l'agora, l'ochlos, la foule que l'on peut manipuler par des images... Celle qui a de facto exécuté Socrate.

L'exercice des « Questions au Gouvernement » fait en effet partie des grands moments de solitude de mon travail d'élus que j'ai pourtant découvert avec bonheur et engagement il y a trois ans. Des collègues intelligents, pondérés, en désaccord avec moi, certes, se transforment pendant une heure en querelleurs, injustes, approximatifs pourvu que la formule sonne bien, n'écoulant jamais la réponse à leur question ; le tout, comme à la corrida, accompagné par des salves d'applaudissements et d'invectives lancées d'un banc à l'autre, dans un concours de bons mots et de jeux de mots ; tout cela sous l'œil averti des journalistes qui se bousculent dans la fameuse salle des quatre colonnes les jours de « QAG »...

Lors des « Questions au Gouvernement », j'ai souvent l'impression de perdre mon temps, pourtant si précieux quand je suis à Paris – j'habite en Pologne, et je représente mes concitoyens établis en Allemagne, en Europe centrale et dans les Balkans ; j'ai donc rapidement pris de la distance avec cette messe républicaine hebdomadaire perçue par beaucoup comme un mal nécessaire.

Cette lecture va donc vous plonger dans ce que certains de mes collègues considèrent comme le cœur de l'action parlementaire, d'autres comme le lieu hautement symbolique du contrôle parlementaire de l'exécutif. Pour ma part, son aspect extrêmement chorégraphié m'est apparu dès le début autant aphone politiquement qu'il est bruyant physiquement.

Mais ce livre me touche à un autre titre. J'ai étudié la linguistique à l'université de Metz dans le cadre d'un DEUG de lettres dans les années 80, « en cours du soir », comme on disait à l'époque. J'ai donc apprécié que Joanna Jereczek-Lipińska m'aide à poser un regard plus scientifique sur une réalité que je percevais jusque-là à travers mes seules émotions : impatience, frustration, irritation parfois.

Comme souvent, l'approche rigoureuse de la science enrichit l'expérience. Elle permet de passer de la simple constatation d'hypothèses ou d'évidences, à des énoncés plus systémiques, fort utiles dans le monde complexe du XXI^{ème} siècle. La mise en évidence, par exemple, de la différence précise entre un débat oratoire et un combat oratoire ; ou encore

la définition du discours « partisan » comme l'un des types spécifiques de discours ; deux des éléments entre autres que ce livre permet d'objectiver et donc de réutiliser.

Je n'écouterai sans doute plus tout à fait de la même façon certains orateurs de la scène politique française ou internationale après avoir pris connaissance des grilles proposées en particulier dans le chapitre V.

Cet ouvrage est venu me rappeler qu'un regard dépassionné, une approche scientifique permettent de dépasser les émotions initiales. Ils enrichissent la réalité, même des profanes.

Qu'est-ce qu'un citoyen éclairé, sinon un profane qui dépasse ses émotions ?

Frédéric Petit

Député Modem

Français établis en Allemagne, Europe Centrale et Balkans



Jeux de faces politiques, joutes oratoires ou rhétoriques intenses où le spectacle démocratique a tout son sens, telle est la caractéristique discursive des séances des Questions au Gouvernement. S'agirait-il de débattre et/ou de combattre ?

Débattre ce n'est pas combattre. Débattre, c'est partager son point de vue, comprendre celui de son interlocuteur, entendre les nuances. Combattre par contre, c'est s'opposer à, lutter contre..., telle activité a-t-elle toute sa place à l'Assemblée nationale ? Et est-elle une forme d'expression justifiée par la réalisation de l'idéal démocratique, ou encore est-il l'expression de la spécificité rhétorique bien française ?

Introduction

La politique s'accompagne forcément du discours politique donc la rhétorique politique existe depuis qu'existe la politique. Et depuis sa naissance, elle fascine par la façon dont l'orateur tente de prendre le pouvoir tout en ayant le pouvoir discursif voire une emprise sur le public. Comme le dit Crassus dans son *De Oratore* de Cicéron (www.persee.fr/doc/ consulté le 20 février 2020) : « Rien ne me semble plus beau que de pouvoir, par la parole retenir l'attention des hommes assemblés, séduire les intelligences, entraîner les volontés à son gré en tous sens ».

En effet, depuis l'Antiquité grecque l'on sait, comme l'a constaté Patrick Charaudeau (2005) que le discours politique est constitué de trois composantes à savoir du logos, du pathos et de l'ethos. Le logos étant l'argumentation rationnelle, l'ethos est l'image de soi que construit l'orateur pour convaincre le public et enfin le pathos ce sont les émotions que véhicule le discours. Patrick Charaudeau estime que l'importance est aujourd'hui accordée plutôt à l'ethos et au pathos que le logos. Cette évolution progressive de l'idéologique et conceptuel vers la mise en scène des émotions et des sentiments de l'orateur politique qu'il partage directement avec son

public s'est également confirmée dans nos études sur le discours politique des campagnes présidentielles (Jereczek-Lipinska 2009). Nous l'avons prouvé, ce processus était lié au fait que le discours politique est désormais médié par Internet et atteint sa cible sans filtre des médias traditionnels. Ainsi, le pathos et l'ethos font état du logos. Christian Bart (1998) l'a pertinemment décrit, l'homme politique dans son registre émotionnel et émotif évoquant ses sentiments de peur, d'angoisse, de joie et bien d'autres, construit son argumentaire politique censé être proche du public auquel il s'identifie. Il semble partager ses sentiments intenses dont il cherche la cohésion. Mais se construire son socle commun c'est d'en exclure en même temps un groupe externe, un ennemi, un adversaire, un opposant et ceci encore une fois pas forcément sur des convictions mais sur des ressentis communs. Dans les études de Carle Schmitt (1932) déjà, nous trouvons justement l'idée que le groupe se soude face à l'existence d'un « ennemi » commun. On se constitue face à l'autre différent avec qui nous ne partageons pas la vision du monde.

Ce livre vise à constater d'abord si le discours parlementaire des séances des Questions au Gouvernement est un débat politique, idéologique, passionné et engagé ou c'est un combat d'idées et de visions, de croyances, de convictions entre hommes politiques que l'on qualifierait d'opposants voire même d'adversaires politiques. Certains admettent qu'il est question ici du discours politique de contrôle du pouvoir exécutif effectué par le pouvoir parlementaire, en d'autres termes si on reprend la terminologie de Schmitt (1932), l'ennemi serait le gouvernement et implicitement le Président qui est à l'origine des idées débattues dans l'hémicycle.

Nous allons tenter d'apporter des éléments de réponse en essayant de délimiter l'espace entre le débat et le combat d'idées ainsi que les intentions des orateurs participant à ce spectacle et enfin l'objectif sera de constater l'évolution et les spécificités du discours politique d'aujourd'hui en France. En effet, nous tenterons de reconstruire l'intentionnalité stratégique des députés dont le discours des QAG est un des instruments.

Ce livre, fruit des recherches linguistiques et en particulier des analyses discursives et logométriques, et les constats auxquels elles ont abouti, nous permettra d'affiner la fonctionnalité et les usages du discours politique tel qu'il se pratique aujourd'hui.

Le discours politique comme objet d'études se trouve à la croisée des chemins des sciences politiques, de la psychologie, de la sociologie, de la linguistique, de la communication et même de la théologie. Bref, nous avons affaire ici à un domaine au statut interdisciplinaire, intradisciplinaire et transdisciplinaire et comme ceci qu'il faut l'envisager (*cf.* chap. III.3).

Difficile, donc, d'examiner le discours politique sans remonter aux sources et aux tendances profondes de la pratique politique actuelle : le socle idéologique de la société, les (dys)fonctionnements de la démocratie représentative, l'influence des médias, autant que les tensions idéologiques marquent la présence des mouvements politiques de toutes sortes y compris avec des idées populistes et des leaders d'opinion plus ou moins charismatiques. D'ailleurs, le concept même de charisme prend des nuances différentes en fonction du moment dans l'histoire des sociétés.

Ce livre se concentre sur un type particulier du discours parlementaire en décryptant les séances des Questions au Gouvernement telles qu'elle se déroulent à l'Assemblée nationale en France. L'objectif étant multiple, il s'agira de situer le discours politique des Questions au Gouvernement parmi d'autres formes de discours politique en général, celles du discours parlementaire en particulier ainsi que de saisir sa spécificité française. Vu nos précédentes publications notamment celle portant sur la désidéologisation progressive du discours politique français (Jereczek-Lipinska 2009), nous comptons également confirmer, infirmer ou nuancer la thèse qui y était développée en prenant en considération le fait que cet ouvrage portait sur le discours de la campagne présidentielle ce qui implique certes certaines conséquences.

Pour ce faire, nous allons définir ce dispositif parlementaire parmi d'autres types de discours politique, ensuite présenter les circonstances de production de ce discours parlementaire avec le règlement qui encadre les prises de paroles des députés dans les séances des Questions au Gouvernement, ensuite en évoquer l'historique (l'origine) et l'évolution de cette expression politique (les changements dans le règlement mais aussi provoqués par le changement de la société et les rapports changeant entre le discours politique et les médias y compris les nouveaux médias (thème évoqué également dans notre livre de 2009).

L'étape suivante consistera à présenter la méthodologie des recherches et suivront enfin les résultats de celles-ci. Ainsi, les analyses discursives et

logométriques appliquées à notre corpus ont-elles abouti à la description de cette forme particulière du discours politique à travers les différents axes proposés en fonction des résultats partiels. Nous allons ainsi décrypter les trois Législatures pour en démontrer la polémique constitutive et omniprésente, l'évolution du genre, les spécificités du questionnement (la description des différents types de questions, les rituels et marques discursives), les réponses ou plutôt les répliques voire même ripostes (et là également avec les rituels qui s'y attachent). La distinction s'imposera d'emblée entre le discours prononcé par les députés de la majorité et celui de l'opposition, ainsi qu'entre la parole parlementaire et la parole du pouvoir exécutif.

Au travers les différents axes sémantiques et discursifs liés aux événements d'actualités qui ont ponctué la période étudiée, nous allons analyser l'expressivité jusqu'à l'agressivité, l'ironie jusqu'au sarcasme, l'émotivité jusqu'à la dramatisation, le passage entre la tristesse et la joie, et la colère jusqu'à l'agression verbale, ces échanges vifs et sans merci prouvent d'engagement et de détermination. Tout ceci avec l'objectif de démontrer le fait que nous sommes passés du débat d'idées, car les séances étaient conçues pour cela, à un véritable combat d'idées car la dérive en fait une sorte de contrôle du pouvoir exécutif par le pouvoir parlementaire vif et engagé. C'est donc devenu aujourd'hui une sorte de scène voire d'arène où se jouent les véritables joutes oratoires, rhétoriques et extra-verbales vives et animées car prouvent d'un côté le rapprochement des élus aux électeurs dans leurs préoccupations mais surtout dans leurs expressions de moins en moins complexes et rhétoriques (logiques construites sur le schéma cause-conséquence) et plus tellement solennelles (due à l'endroit solennel) chose que beaucoup de commentateurs politiques regrettent, à raison). Il faut admettre que le fait de retransmettre ces séances en direct à la télévision, sur la chaîne LCP, sur facebook LCP, permet pour les électeurs de les suivre en direct voire d'y réagir sur le compte twitter du parlement et ceci n'est pas sans importance sur le déroulé des scènes, sur les attitudes et comportements des acteurs impliqués et les paroles qui s'y disent.

Ce jeu de conventions (le contexte parlementaire, l'endroit solennel, les fonctions et statuts des uns des autres, les sujets abordés et enfin les contraintes du genre qui doivent être respectées par tout orateur et enfin les conventions et rituels) font en sorte que nous avons certes affaire ici

à une forme particulière et bien spécifique du discours politique non sans intérêt, admettons-le et non dépourvus d'idéologies.

Ce discours n'est plus aujourd'hui réservé au parlement mais alimente plus d'une fois les débats politiques menés en dehors du parlement. Quel est donc l'impact de ces séances bien animées sur la scène politique, sur le discours politique en mouvance, sur les rapports de différents acteurs de la scène politique au pouvoir en place y compris le pouvoir des électeurs et enfin quelles conséquences ce type de parole a sur les idéologies et idées politiques donc sur le contenu et sur les formes du discours politique ? Telles sont les questions que nous nous sommes posées dès l'abord de cette recherche et nous avons tenté d'y apporter des éléments de réponse.

Chapitre I

Le discours politique parlementaire



Dans ce chapitre, nous tenterons d'identifier et de définir la notion de discours politique dans son acception linguistique pour ensuite l'inscrire dans le champ du domaine politique.

1. La définition du discours politique

Dans le contexte de notre investigation sur le discours politique, nous retenons un sens spécial pour la compréhension de ce type de discours : le discours politique est une forme de la discursivité par l'intermédiaire de laquelle un certain locuteur (individu, groupe, parti etc.) poursuit l'obtention du pouvoir dans la lutte politique contre d'autres individus, groupes ou partis (Salavastru, www.archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000775/document, consulté le 11 novembre 2019, La logique du pouvoir et la dynamique du discours politique. X^e Colloque bilatéral franco-roumain, CIFSIC Université de Bucarest, 28 juin – 3 juillet 2003, Oct 2003. ffsic_00000775f).

Pour commencer nous allons définir le discours politique tel que nous le concevons pour les besoins de nos recherches. Ainsi, il sera question ici de tout type de discours prononcé par un acteur politique occupant ou cherchant à occuper un poste à responsabilité au niveau local ou national, ayant des fins politiques à savoir, comme l'a constaté Salavastru (2004 : 175), visant l'obtention du pouvoir. Nous prenons donc ce discours dans son acception la plus large mais en même temps précisant l'objectif qui est donc essentiel.

Salavastru a constaté que « (a) le discours politique et, plus généralement, toutes les formes de communication politique sont profondément liés à la pratique du pouvoir; (b) il y a une „logique du pouvoir” qui explique toutes les métamorphoses de la discursivité dans les débats et dans les polémiques politiques; (c) la logique du pouvoir explique aussi bien la normalité des confrontations discursives dans la politique que les anomalies toujours présentes dans ces confrontations » (Constantin Salavastru dans son intervention intitulée *La logique du pouvoir et la dynamique du discours politique* lors du Séminaire de Logique discursive, Théorie de l'argumentation et Rhétorique à l'Université « Al.I.Cuza » Iassy Roumanie).

2. La typologie du genre

Ainsi défini, ce discours contiendra plusieurs variantes et types différents en fonction des acteurs impliqués, de leurs statuts respectifs, des circonstances de production et de réception du discours en question. En effet, nous distinguons : le discours politique de campagne (on notera qu'à l'intérieur de cette catégorie, on trouvera d'autres modèles notamment à des niveaux différents, campagne municipale, présidentielle, européenne), ensuite le discours de différents acteurs politiques : du maire, du député, du sénateur, du Président de la République, du Premier Ministre, des ministres – membres du gouvernement, de la majorité, de l'opposition, du membre du pouvoir législatif, exécutif ou judiciaire. Ceci rejoint d'ailleurs la catégorie qui regroupe les prises de parole politiques en fonction de l'appartenance politique : le discours de la droite, de la gauche, du centre mais aussi les discours selon l'appartenance partisane : le discours des Républicains, des Socialistes, du Modem, de la République en Marche, de la France Insoumise, du Rassemblement National. Est politique également la parole de la vox populi contenant les notions de politique : les membres du mouvement des gilets jaunes s'expriment sur scène politique sur les sujets politiques, pour ceci l'on le considère comme le discours politique même s'ils se refusaient toute stigmatisation de ce genre. C'est également le cas du discours des représentants des syndicats et des actions syndicales, par exemple des grèves sont une forme d'expression politique à part entière.

Tout le monde en convient, le discours politique est une forme de la discursivité avec une finalité bien précise à savoir le locuteur vise l'ascension au pouvoir. Cette finalité inscrit forcément cette forme verbale dans une certaine dynamique. De cette définition la plus large possible, nous allons vers une définition plus spécifique qui tiendra compte de différents facteurs et circonstances ainsi que de l'évolution sociétale. En effet, le discours politique n'est pas un discours comme les autres. Les raisons en sont multiples, entre autres que l'enjeu essentiel du discours politique est la recherche de l'approbation, une sorte de séduction et enfin accès au pouvoir.

En effet, le pouvoir est le terme clé dans la définition du genre – discours politique et dans la typologie il faudrait donc envisager également le type de pouvoir auquel aspirent les prétendants à savoir au pouvoir présidentiel comme étant objectif suprême mais avant cela au pouvoir à différents niveaux à savoir au pouvoir municipal, régional ou alors compte tenu du fondement de la démocratie représentative les trois niveaux : pouvoir exécutif, judiciaire ou enfin législatif.

3. Le discours parlementaire

L'Assemblée nationale est née le 17 juin 1789 et constitue le cœur de la démocratie française et est déjà une très ancienne institution qui n'a de cesse de se renouveler de par les élus qui changent régulièrement, mais aussi de par la société et donc elle se modernise dans ses procédures, ses façons de fonctionner, mais aussi renforce les règles de transparence et de déontologie.

C'est justement le pouvoir législatif qui nous intéresse sur les pages de cet ouvrage en sachant tout de même qu'il serait illusoire de vouloir les séparer surtout que la pratique étudiée Les Questions au Gouvernement engage le pouvoir législatif et exécutif en même temps.

Si nous visons donc particulièrement le discours parlementaire, il s'impose d'emblée qu'à l'intérieur de ce type, il y a des catégories distinctes.

Le cadre solennel de l'hémicycle qui est un lieu mythique et symbolique, pourrait inviter les députés à un certain retenu dans le discours. Surtout que dans beaucoup de situations solennelles (l'exposé du Premier

Ministre), nous avons affaire à un vrai moment d'éloquence parlementaire où ce dernier met en relief son ethos d'élu de la Nation, utilise son pathos et où donc la solennité prend le pas sur un banal conflit d'idées politiques. Mais en même temps, les élus ont leurs missions à remplir, leurs engagements à respecter et enfin leurs idées partisans et émotions combattives à transmettre. Durant leurs mandats d'élu de la République, ils se trouvent entre deux échéances électorales. Nous avons donc retracé comment se fait le transfert du discours de campagne d'un côté vers le discours du député et de l'autre du discours solennel au discours engagé et combatif sans foi ni loi. Le discours du débat parlementaire respecte un certain nombre de contraintes parlementaires (notamment la consigne du temps précis alloué à l'orateur) tout en gardant certaines traces du discours de campagne où on parle de soi tout en cherchant à disqualifier l'autre.

En fonction de différents statuts et rôles que jouent les députés au sein de l'Assemblée nationale soit ils débattent du contenu de différentes lois ; soit ils participent aux travaux parlementaires des commissions thématiques le plus souvent pour évoquer les lois à venir ou enfin ils participent aux séances des QAG. Le discours de chacun de ces cadres énonciatifs présente certains traits spécifiques. Au sein de cette panoplie de possibilités discursives, le discours des séances des QAG revêt, un intérêt discursif, scientifique et communicatif évident qui semble être représentatif du fonctionnement du discours politique, de son évolution et de son efficacité discursive et rhétorique.

Le discours parlementaire est une forme spécifique de la discursivité exercée par les députés et sénateurs dans leurs différents rôles et fonctions avec leurs statuts de parlementaires. Il s'ensuit que ce discours s'inscrit dans un certain nombre de contraintes liées aux statuts des acteurs politiques et au lieu où se déroulent le plus souvent les débats parlementaires donc à l'Assemblée nationale et qui, comme on aurait tendance à y croire, laisseraient une faible marge de créativité voire de liberté aux intervenants. En effet, les dérives sont permises et donc nombreuses.

A l'intérieur de la catégorie du discours parlementaire, on peut également distinguer plusieurs sous-types en fonction de différents genres de séances. Monologues, duels oratoires, déclarations ministérielles, rapports ou interpellations : toutes les formes d'intervention nous intéressent. Nous confirmons donc avec ces variations de formes « littéraire, emphatique,



Wydawnictwo
Uniwersytetu Gdańskiego

ISBN 978-83-8206-073-7